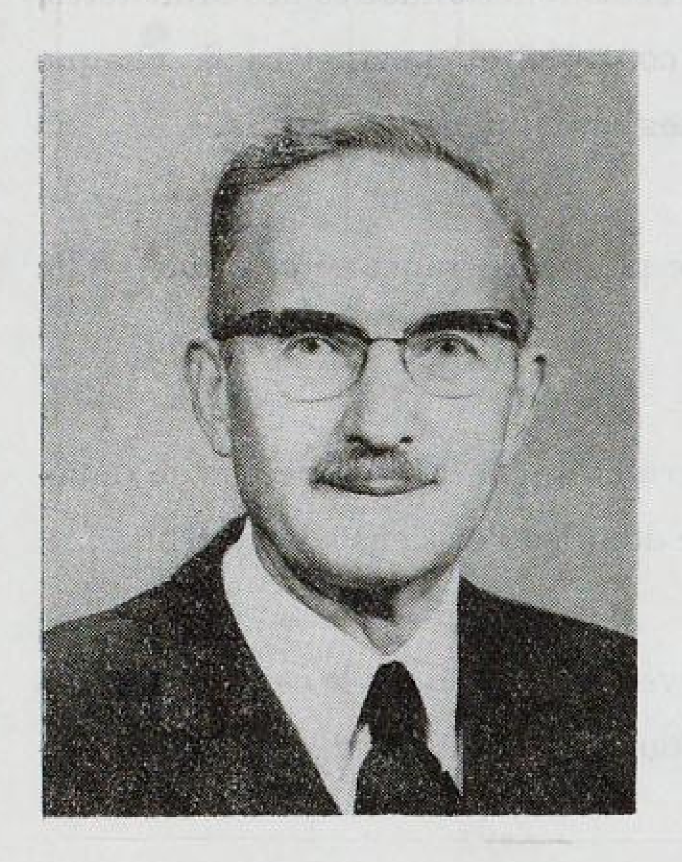
ÉLECTIONS LÉGISLATIVES

du Dimanche 4 Mars 1973



Electrices, Electeurs,

Une nouvelle fois, les élections auxquelles vous allez participer sont présentées comme l'enjeu d'une bataille entre deux groupes à tout jamais antagonistes.

J'ai toujours pensé qu'il n'était ni sage ni raisonnable de vouloir diviser les Français en deux blocs ; bien au contraire cette attitude empêche l'existence d'une vie politique équilibrée qui permettrait de mettre en œuvre, dans le calme et la sérénité, les changements souhaités par la majorité du pays.

Aujourd'hui, le Mouvement Réformateur entend sortir de cette impasse, en proposant aux Français un programme concret et réaliste.

Voici dans ce programme les mesures que j'entends soutenir en priorité :

IL FAUT, et c'est urgent :

— Doubler le montant minimum de l'allocation vieillesse et permettre à ceux qui le désirent de bénéficier d'une retraite au taux normal à 60 ans.

— Mettre en œuvre un nouveau plan de Sécurité Sociale assurant à toutes les catégories socio-professionnelles en particulier aux artisans et commerçants les mêmes prestations maladie, — et financer une part des dépenses du régime général sur des crédits budgétaires.

— Assurer aux salariés un minimum mensuel de 1 000 F et aux agriculteurs la parité par la fixation de prix garantis suffisants.

— Répondre positivement aux demandes des diverses générations d'Anciens Combattants.

— Faire de la Région une véritable collectivité territoriale avec un Conseil élu au Suffrage universel, en lui transférant des moyens financiers du budget de l'Etat.

— Augmenter de 20 % la part réservée aux équipements collectifs dans ce même budget.

— En contrepartie réduire les subventions à la grande industrie (par exemple FOS) — ainsi que les dépenses militaires de prestige.

— Réformer la fiscalité en allégeant le taux de la T.V.A. et en réduisant les privilèges des grandes fortunes par une imposition plus juste des revenus du capital.

— Redonner aux élus locaux les moyens de leurs responsabilités et de leur autonomie, en faisant passer de 15 % à 25 % la part des ressources fiscales qui leur revient, — ce qui leur évitera d'avoir à mendier en toutes circonstances les subventions d'Etat.

Enfin, pour assurer ces réformes et éviter la gestion du pays par les seuls fonctionnaires des Ministères, **rendre au Parlement la totalité de son pouvoir législatif et de contrôle et permettre à chaque député de se prononcer librement et en conscience sur les textes qui lui sont soumis.**

Telles sont les conditions d'une indispensable rénovation de la vie politique française et d'une réelle participation des citoyens aux décisions qui les concernent.

Tels sont les moyens d'un meilleur aménagement du Territoire permettant à la province de se développer harmonieusement, et à Paris d'éviter une expansion démesurée dont les Parisiens sont victimes.

Pour la France, pour notre Région, les changements nécessaires doivent se faire dans le calme : c'est la condition du progrès économique et de la justice sociale que j'ai toujours, en dépit des difficultés rencontrées, cherché à défendre et que je suis résolu à poursuivre.

Emile HALBOUT

Maire de Flers
Vice-Président du Conseil Général de l'Orne
Député sortant

Remplaçant : **Henri BURON,** Maire de La Ferrière-aux-Etangs.

Imp. Sauvegrain - Flers